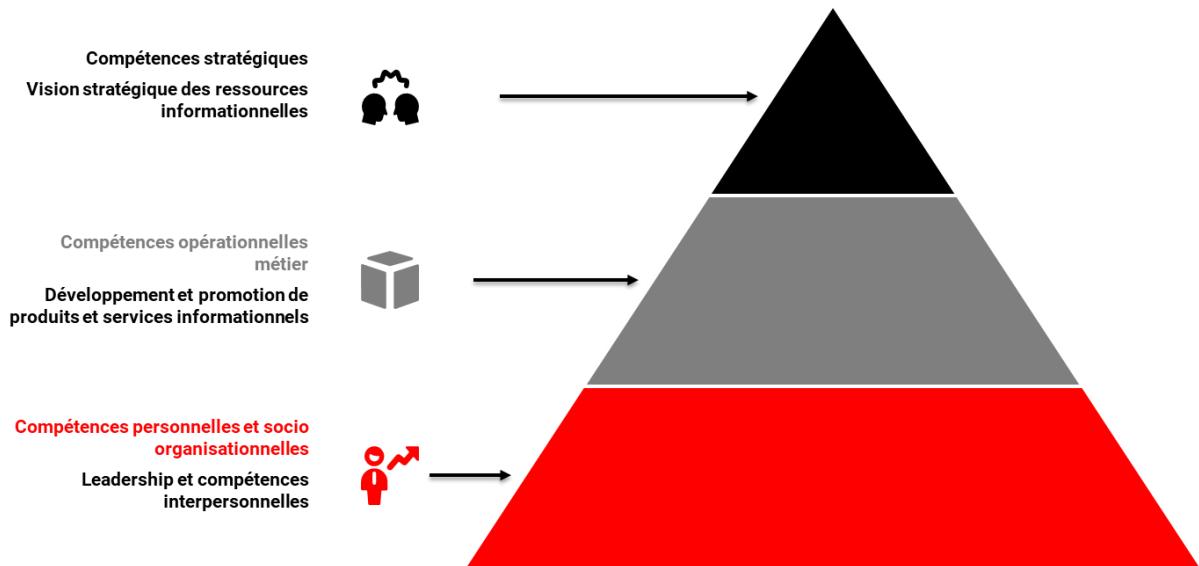


## Profil de compétences du spécialiste en information HES Master of Science HES-SO en Sciences de l'information

### Intention de la formation

Le Master en Sciences de l'information (IS) forme des expert·es de la gestion de l'information dans différentes institutions. Il permet d'acquérir des compétences utiles à la conception et à la mise en application de dispositifs de prise en charge des ressources informationnelles. Les diplômées sont en mesure de prendre en compte les impératifs de la qualité des données et les problématiques éthiques qui découlent de leur gestion. Les diplômées sont également capables d'analyser les données incluant leur contenu, contexte, contenant et format, avec rigueur scientifique et sens critique.

En plus des compétences opérationnelles métier, le Master IS permet le développement de compétences stratégiques, personnelles et socio-organisationnelles pour concevoir et diriger des projets et des équipes. La formation prépare aussi les diplômées à assumer, individuellement ou en équipe, des rôles de gestionnaire, de représentant et de promoteur des services d'information auprès des utilisateur·trices et des décideureuses, ouvrant la voie à des postes de cadres.



## Compétences stratégiques

### 1. Concevoir et partager une vision stratégique de la gouvernance de l'information et des données

Il ou elle mesure la dimension stratégique de la gouvernance des données et de la gestion de l'information, des connaissances et des données dans diverses organisations et dans le processus de recherche. Il ou elle connaît les méthodes et technologies permettant de l'optimiser et de s'assurer de sa durabilité.

- 1.1. En concevant les politiques et documents cadre qui permettent de bien positionner son organisation en rapport avec les enjeux culturels, sociaux, économiques, écologiques, normatifs et politiques des sciences de l'information et des données.
- 1.2. En développant une capacité renforcée d'analyse et de synthèse des différents facteurs caractérisant les produits, les services et les pratiques informationnelles aux divers niveaux du contexte organisationnel (national et international).

### 2. Mener des projets d'envergure dans la gestion des données et de l'information

Il ou elle possède des aptitudes managériales qui lui permettent de piloter des services de gestion des ressources informationnelles de différentes tailles avec agilité et innovation.

- 2.1. En faisant évoluer une équipe de collaborateurs et de collaboratrices.
- 2.2. En mobilisant des ressources à la lumière des opportunités et des contraintes humaines, temporelles, techniques, juridiques, financières et de durabilité.
- 2.3. En évaluant sa vision, son propre travail et celui des membres de son équipe sur la base d'indicateurs de performance et de durabilité.

## Compétences opérationnelles métier

### **1. Développer de nouveaux produits services informationnels**

Il ou elle est capable de concevoir, de faire évoluer ou de transformer de manière innovante un service de gestion de l'information et/ou des données, en tenant compte d'un équilibre entre les piliers de la durabilité : sociétal, environnemental et économique.

- 1.1. En conciliant les besoins des usagères et des usagers, les attentes des instances décisionnelles, la pression de la concurrence et les contraintes environnementales.
- 1.2. En concevant un plan d'action découlant de la vision et de la stratégie de son service moyennant des méthodes et des technologies innovantes.
- 1.3. En rationalisant les ressources avec les parties prenantes internes et externes de son organisation avec un esprit d'équité et de responsabilité.

### **2. Résoudre des problèmes complexes dans le domaine des sciences de l'information**

Il ou elle est capable d'identifier les insuffisances au sein des services et pratiques informationnels et de mobiliser les méthodes et ressources pour résoudre des problèmes complexes dans le domaine des sciences de l'information.

- 2.1. En appliquant les fondements, les processus, les méthodes, les outils logiciels et les considérations éthiques de la recherche scientifique.
- 2.2. En mobilisant des méthodes innovantes.
- 2.3. En appliquant sa connaissance de technologies, actuelles et émergentes, à des situations réelles.
- 2.4. En comprenant les concepts fondamentaux statistiques ainsi que les théories qui sous-tendent les méthodes d'apprentissage automatique et leur application dans le contexte de l'information, des données et des connaissances.
- 2.5. En utilisant des outils d'exploration des données et/ou d'apprentissage automatique supervisé.

## Compétences personnelles et socio-organisationnelles

### **1. Faire preuve de leadership**

Il ou elle fait preuve d'aptitudes relationnelles et d'adaptation lui permettant d'évoluer dans différents contextes professionnels et sociaux.

1.1. En dirigeant des équipes de manière dynamique, motivante, positive, notamment par la gestion des conflits.

1.2. En initiant des partenariats et projets ambitieux et originaux au sein de l'offre informationnelle de son service.

### **2. Communiquer de manière efficace et adaptées aux différents publics**

Il ou elle communique efficacement et sait mobiliser en ce sens les moyens opportuns et sa capacité à convaincre, moyennant les technologies de traitement de l'information et des données.

2.1. En mobilisant les codes de communication aussi bien à l'écrit qu'à l'oral avec les instances décisionnelles et auprès des publics de services informationnels

2.2. En valorisant les informations et les données à sa disposition via des visualisations efficaces et adaptées aux besoins, aux publics et aux contextes

2.3. En négociant via des canaux de communication adaptés aux différents publics et contextes et favorisant un contrôle de l'impact environnemental

2.4. En partageant l'information sur les réalisations, les expériences, et les projets de son service d'information auprès des équipes internes et de ses publics externes

### **3. Favoriser le changement et l'intelligence collective**

Il ou elle est capable d'identifier les conditions nécessaires à favoriser le changement et l'intelligence collective au sein de l'organisation dans laquelle il ou elle évolue.

3.1. En trouvant les compromis nécessaires pour argumenter, défendre et promouvoir un projet.

3.2. En identifiant les besoins en gestion des connaissances de son organisation.

3.3. En favorisant la consultation et la concertation plutôt que la communication descendante.

#### **4. Se positionner comme une professionnel·le des sciences de l'information**

Il ou elle est capable de se positionner comme une professionnel·le des sciences de l'information.

- 4.1. En considérant les principes et règles éthiques relative à la collecte et au traitement des données, ainsi qu'à l'usage responsable de l'intelligence artificielle
- 4.2. En exerçant un sens critique sur son rôle de professionnel·le des sciences de l'information au sein de la société
- 4.3. En défendant sa position et ses choix auprès des instances décisionnelles